

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 24 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/01/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALARD JL,

Excusés avec pouvoirs, BOULHOL M (pouvoir à BARRIER J A), MARAS L (pouvoir à CHARRE Y), FONT F (pouvoir à D'AVERSA M)

Absents :

Procurations : 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : VIALARD JL

Délibération N° 003/2024

Objet : Approbation du bail de location avec TOTEM FRANCE : parcelle AK 73 au lieudit Roche Picot

M. le maire donne lecture du projet de bail de location avec TOTEM France pour la parcelle AD 73 au lieudit Roche Picot sur laquelle est installée une antenne.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve le projet de bail de location de la parcelle AK73 au lieudit Roche Picot avec TOTEM France.
- autorise Mr le Maire à signer ledit bail
- s'engage à inscrire les crédits nécessaire au budget primitif communal.

Le secrétaire
Jean-Luc VIALARD



Farnay, le 25 janvier 2024

Le Maire
Jean-Alain BARRIER

